

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Laëtitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Pierre-Yves LE CORRE
Florent MICHEL
Mikaël ROCUET
François RODRIGUEZ
Samuel ROUSSEAU
David TRIPON

*Experts-Comptables
Commissaires aux comptes*

Association ULAMIR E BRO GLAZIK
33 RUE LAENNEC
29710 PLONEIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

www.ouestconseils.bzh 

OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél. 02 98 90 00 29 - Email : contact.quimper@ouestconseils.fr
*Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la CRCC Ouest Atlantique*

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux adhérents de l'Association ULAMIR E BRO GLAZIK,

▪ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ULAMIR E BRO GLAZIK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

▪ **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

▪ **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

.../...

▪ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A QUIMPER, le 20 mars 2024

Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Laëtitia GUILLEMOT



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques Matériel et outillage	131 982	97 814	34 168	20 481	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
Immobilisations financières (1)					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres	264		264	189	
Total I	132 261	97 814	34 447	20 685	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	143 625		143 625	170 686
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	85 125		85 125	68 282
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	320 470		320 470	289 877
Charges constatées d'avance (2)	4 705		4 705	4 604	
Total II	553 925		553 925	533 450	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	686 186	97 814	588 372	554 135	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires	-2 741	-2 741
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		1 667
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	181 548	158 362	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	20 788	23 187	
Situation nette (sous total)	199 595	180 474	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	18 232	9 098	
Provisions réglementées			
Total I	217 827	189 572	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	16 727	20 641
Total II	16 727	20 641	
PROVISIONS	Provisions pour risques	97 981	88 920
	Provisions pour charges		
Total III	97 981	88 920	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 534	5 556
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	22 412	15 676
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	86 798	78 592
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	105 457	122 060
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	38 637	33 116	
Total IV	255 837	255 000	
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	588 372	554 135	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

217 200

221 884

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	13 158		13 886		-728	-5.24
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	524 449		503 555		20 894	4.15
Parrainages	262		297		-35	-11.70
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	390 334		390 873		-539	-0.14
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	31 353		30 527		826	2.71
Utilisations des fonds dédiés	3 914		9 888		-5 973	-60.41
Autres produits	44		199		-155	-77.94
Total I	963 514		949 225		14 289	1.51
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	202 266		184 711		17 555	9.50
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	13 384		13 441		-57	-0.42
Salaires et traitements	556 243		540 399		15 845	2.93
Charges sociales	171 790		166 068		5 722	3.45
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 340		13 339		2 001	15.00
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	770		729		41	5.66
Total II	959 794		918 686		41 108	4.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	3 720		30 539		-26 819	-87.82

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	4 183		1 486		2 697	181.58
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	4 183		1 486		2 697	181.58
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 060		19 102		-10 042	-52.57
Intérêts et charges assimilées	27		47		-20	-41.92
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	9 087		19 149		-10 062	-52.54
2. Résultat financier (III-IV)	-4 904		-17 663		12 759	72.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-1 184		12 876		-14 060	-109.20
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	14 051		4 137		9 914	239.63
Sur opérations en capital	7 921		6 174		1 747	28.30
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	21 972		10 311		11 661	113.10
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	21 972		10 311		11 661	113.10
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	989 669		961 021		28 648	2.98
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	968 881		937 835		31 046	3.31
5. EXCEDENT OU DEFICIT	20 788		23 187		-2 398	-10.34

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	136 845		131 252		5 593	4.26
Prestations en nature	35 809		24 767		11 041	44.58
Bénévolat	77 993		68 220		9 773	14.33
TOTAL	250 647		224 239		26 408	11.78
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	136 845		131 252		5 593	4.26
Prestations en nature	35 809		24 767		11 041	44.58
Personnel bénévole	77 993		68 220		9 773	14.33
TOTAL	250 647		224 239		26 408	11.78

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

ULAMIR E BRO GLAZIK

33 Rue Laennec

29710 PLONEIS

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

ULAMIR E BRO GLAZIK

33 Rue Laennec

29710 PLONEIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

La présentation des comptes sur cet exercice a été effectuée selon le référentiel ANC 2018-06, applicable aux associations à compter du 01/01/2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci après.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 458		4 088
Matériel de transport	83 212		53 171
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 285		13 527
TOTAL	102 955		70 787
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	189		75
TOTAL	204		75
TOTAL GENERAL	103 159		70 862

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 288	2 258	2 258
Matériel de transport		28 140	108 243	108 243
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 331	21 481	21 481
TOTAL		41 759	131 982	131 982
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			264	264
TOTAL			279	279
TOTAL GENERAL		41 759	132 261	132 261

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	813	464		1 277
Matériel de transport	66 594	13 792		80 386
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 067	1 084		16 151
TOTAL	82 474	15 340		97 814
TOTAL GENERAL	82 474	15 340		97 814

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	464				
Matériel de transport	13 792				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 084				
TOTAL	15 340				
TOTAL GENERAL	15 340				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	88 920	9 060			97 981
TOTAL	88 920	9 060			97 981
TOTAL GENERAL	88 920	9 060			97 981
Dont dotations et reprises financières		9 060			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	264	264	
Autres créances clients	143 625	143 625	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 166	11 166	
Divers état et autres collectivités publiques	20 712	20 712	
Débiteurs divers	53 247	53 247	
Charges constatées d'avance	4 705	4 705	
TOTAL	233 719	233 719	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 534	2 534		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 412	22 412		
Personnel et comptes rattachés	44 798	44 798		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 374	32 374		
Autres impôts taxes et assimilés	9 626	9 626		
Autres dettes	3 457	3 457		
Produits constatés d'avance	38 637	38 637		
TOTAL	153 837	153 837		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 023			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	115 936
Autres créances	85 125
Total	201 061

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 324
Dettes fiscales et sociales	62 667
Total	73 991

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 705
Total	4 705
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	38 637
Total	38 637

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	314
60 à 64 ans	1 à 5 ans	8 824
55 à 59 ans	6 à 10 ans	8 302
45 à 54 ans	11 à 20 ans	54 815
35 à 44 ans	21 à 30 ans	25 726
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		97 981

Hypothèses de calculs retenues

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La dotation constatée cette année pour 9 k€.

La provision des indemnités de fin de carrière qui figure au passif s'élève à 98 k€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	14 051	772000
- PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS DONS	442	778810
Total	14 493	

Transferts de charges

Nature	Montant
TRANSFERTS DE CHARGES DE PERSONNELS	31 353
Total	31 353